

Un supplément du bulletin vous propose en détail le programme des événements sur la commune

SUIVEZ NOUS !

f Plounéour-Brignogan-Plages

https://plouneour-brignogan-plages.fr/

Application communale à télécharger sur votre téléphone (toutes les informations agenda...) : PlounéourBrignoganPlages

Parution d'articles dans le bulletin avant chaque mardi 13h : communication@plouneour-brignogan.bzh

MAIRIE BRIGNOGAN 02.98.83.40.06
mairie@plouneour-brignogan.bzh

MAIRIE ET AGENCE POSTALE :

Du lundi au jeudi inclus : 8h45 -12h15
Vendredi : 8h45-12h15 / 14h-17h
Samedi : 2ème et 4ème du mois : 10h / 12h
Hors juillet / août

MAIRIE PLOUNÉOUR 02.98.83.41.03
Du lundi au vendredi : 8h / 12h

Service de police pluri-communal de la Côte des Légendes
pmcl@kerlouan.bzh



URBANISME :

Dépôt de demande de permis de construire :

CUIGNET Jean-François, 4 rue Kroas Salou pour la construction d'une véranda, abri de jardin et préau.

Dépôt de demande de déclaration préalable :

LE MERCIER Laurant mandaté par la Commune de Plounéour-Brignogan-Plages pour la reconstitution d'une forêt dunaire en lieu et place d'un ancien camping.

Dépôt de demande de déclaration préalable :

GLOBE ENERGY mandaté M. Laurans Jean-Michel pour l'installation de 12 panneaux solaires.

Dépôt de demande de déclaration préalable :

BODENNEC Gauthier 140 route de Nodeven : création d'un nouveau local cycles et transformation de l'ancien local en pièce de vie.

INISAN Michel 241 Grimidou : Pose d'une pergola.

CINEMA EVEN, Lesneven

Ven 31 : 20h15, Supergirl (action, science-fiction, fantastique, U.S.A.).

Samedi 1 : 20h15, Permis de détruire (comédie, France).

Dimanche 2 : 10h45, 20h15, Vaiana, la légende du bout du monde (famille, aventure, comédie, U.S.A.).

Lundi 3 : 20h15, Le Passage (drame, Jordanie, U.S.A.).

Mardi 4 : 14h15, Vaiana, la légende du bout du monde (famille, aventure, comédie, U.S.A.).

COMMERCES – staliou

CAFÉ DU PORT

Dates des concerts : WASH BOARD jeudi 6 août, ROM BUDDY jeudi 13 août, JEHAN jeudi 20 août, MICKAËL GUERRAND jeudi 27 août.

Venez nombreux !

BRIGNO-SERVICES

Location de vélos et électriques brigno-services : Ouvert tous les jours.

1 rue de l'Eglise 29890 Plounéour-Brignogan-Plages
06 72 10 25 71, location.velos@wanadoo.fr.

LE FOURNIL DE PLOUNÉOUR TREZ

Le Fournil de Plounéour-Trez sera ouvert en continu du 15 juillet au 23 août de 7h30 à 19h du mardi au samedi et le dimanche de 7h30 à 13h30, fermé le lundi. Téléphone 02 98 41 25 47.

RESTAURANT LA CORNICHE

Le restaurant est ouvert tous les jours avec 2 services. Bar, glacier l'après-midi avec dégustation d'huîtres et petite restauration. Tél : 02 98 85 81 99.

HOTEL DE LA MER

L'hôtel de la mer de Plounéour-Brignogan-Plages recrute un(e) agent polyvalent de l'hôtellerie.

Missions : Dimanche et lundi (23h-7h) : veille de nuit, nettoyage des parties communes et assistance aux clients. Jeudi, vendredi et samedi : plonge (10h-14h / 19h-23h, horaires variables selon l'activité).

Repos : mardi et mercredi. Contrat : CDD saisonnier de 39 h/semaine. Formation assurée avec le veilleur de nuit. 2 100 € brut/mois, repas inclus. Possibilité de CDI à l'issue du contrat si celui-ci est concluant.

COMMUNAUTE DE COMMUNES – Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

FEST DEIZ SUR LE SITE DE MENEHAM A KERLOUAN

Organisé par l'association Avel Deiz, le 2 août à partir de 15h, avec la participation des groupes STRAPAD et GAUCHARD/CLOAREC.

BULLETIN D'INFORMATIONS KANNADIG

Vendredi 31 juillet 2026 – Gwener 31 a gouhere du 2026



INFOS COMMUNALES - KELEIER AR GUMUN

ARRETE PREFECTORAL – PECHE A PIED RECREATIVE

Suite à l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2026, certaines zones déclassées en C (voire NC) ou faisant l'objet de mesures sanitaires spécifiques doivent ainsi être interdites à la pêche à pied récréative dans la baie de Goulven (communes de Plounéour-Brignogan-Plages, Goulven et Tréfléz), en raison du déclassement sanitaire de la zone. L'arrêté complet est consultable dans les mairies de Plounéour-Brignogan-Plages et sur le site internet de la commune.

INFORMATION MUNICIPALE SUR L'USAGE DE L'EAU DANS LE DEPARTEMENT DU FINISTERE

Consultez l'arrêté préfectoral – **ALERTE RENFORCEE**

Le préfet du Finistère a pris un arrêté (n° 29-2026-07-16-0010) en date du 16 juillet 2026 règlementant temporairement les prélèvements et les usages de l'eau dans le département du Finistère.

Des restrictions temporaires sur les usages de l'eau (arrosage, nettoyage, remplissage des piscines, etc.) pour les particuliers, collectivités et agriculteurs sont appliquées.

ARRETE PREFECTORAL - RESTRICTIONS RISQUE INCENDIE

- Un arrêté préfectoral du Finistère instaure des restrictions temporaires face au risque élevé d'incendie dû à la sécheresse et aux nombreux départs de feu.
- Il s'applique à l'ensemble des communes du département et interdit tout usage du feu, sauf pour les interventions du Service Départemental d'Incendie et de Secours.
- Les feux de cuisson et de camp sont également interdits, à l'exception de certains moyens de cuisson à gaz autorisés dans les conditions prévues par l'arrêté.
- Circulation : Interdite de 12h à 20h sur les pistes forestières (sauf ayants droit et services).
- Bivouac : Interdit.
- Travaux : Autorisés uniquement pour les activités agricoles, forestières, paysagères et de mise en sécurité des réseaux avec moyens d'extinction. Tous les autres travaux générateurs d'étincelles sont interdits.

FEU D'ARTIFICE DU VENDREDI 31 JUILLET

En raison de la vigilance sécheresse et des conditions météo actuelles, le feu d'artifice du vendredi 31 juillet est annulé.

Le risque d'incendie a été jugé trop élevé pour garantir la sécurité du public.

Les festivités sont quant à elles maintenues, plage des Crapauds, pour la régate d'optimists La Brignoganaise.

FAUTEUIL DE BAINADE HIPPOCAME

Un fauteuil de baignade Hippocampe est disponible pour les personnes à mobilité réduite.

📍 Où le trouver ? Au poste de secours SNSM (Plage des Crapauds).

PRESERVONS LA PROPRETE DE NOTRE COMMUNE - STOP AUX DEPOTS SAUVAGES !

La déchetterie est à Lanveur, pas sur nos bords de routes et de champs ! Nous constatons encore bien trop souvent des déchets en tout genre jetés sur les bas-côtés des routes et en pleine nature.

Pour garder une commune propre, comportons-nous en citoyen responsable et respectueux de notre environnement.

Déchetterie de Plounéour-Brignogan-Plages – Zone de Lanveur – Carte à faire à la CLCL de Lesneven. Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h45 - 1ers jeudis de chaque mois fermeture à 11h.

NETTOYAGE DES RUES ET TROTTOIRS

Il est important de rappeler qu'au quotidien, l'entretien du trottoir situé devant une maison individuelle incombe à son occupant. Cela peut être le propriétaire, le locataire, l'occupant à titre gratuit ou encore l'usufruitier, selon les situations. Cette obligation comprend notamment le balayage et le désherbage.

NUMÉROS UTILES NIVERENNOÙ MAT DA C'HOUZOUT

Pompiers : 18 - SAMU : 15 - police 17
Urgence en mer : 196



Défibrateurs sur la commune :

Façade mairie Brignogan, façade Halle de sport, stade de foot de Kervillo.

Maison de la santé de la Baie :

Zone de la Gare, 02 98 83 51 31

Pharmacie : La Gare, 02 98 83 40 14



Pharmacie de garde : 3237

Cabinets infirmiers :

Brignogan : 02 98 83 55 25 ou 06 47 83 35 20

Infirmiers de la maison de Santé de la Baie (La Gare), 02 98 83 55 44

AMR Archipel (Service Aide à Domicile) :

02 98 83 45 18



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

ACCUEIL GENERAL DE LA CLCL

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Fermé le jeudi matin et à partir de 16h30 le vendredi.

02 98 21 11 77

EAU ET ASSAINISSEMENT

02 98 83 02 80 / eau@clcl.bzh

Service SPED (service public enlèvement des déchets) : 02 98 21 87 88

HAMEL TAXI : 06 64 94 41 85

TAXIS DENIS ET FLORIAN

02 98 25 41 98 ou 06 63 84 18 95

DECHETTERIE LANVEUR

Zone de Lanveur, 06 18 06 00 33, du lundi au samedi, 9h - 12h et 14h - 17h45.

Ferme de 11h à 12h tous les 1ers jeudis de chaque mois

OFFICE DU TOURISME

Av du Gal de Gaulle du jeudi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

Fermé le mardi et le dimanche.

BIBLIOTHÈQUES LEVRAOUEGOÙ



BIBLIOTHEQUE DE PONTUSVAL :

bibliobrignogan.free.fr

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi :
10h30 – 12h

BIBLIOTHEQUE LIRE A PLOUNEOUR :

Mardi 17h30 - 18h30 / Jeudi 10h30 - 11h30

Samedi 10h - 12h / Dimanche 10h30 - 11h30

INFOS COMMUNALES - KELEIER AR GUMUN

Donnez votre avis : quel nom pour la zone de l'ancien camping du Phare ?

Jusqu'à la fin août, participez au choix du futur nom de cet espace en votant parmi les propositions de la commune ou en suggérant votre propre idée.

Où voter ? Des bulletins sont disponibles dans les commerces de proximité et à l'accueil des mairies.

Quelques noms proposés : Le(s) Jardin(s) ou Parc du Phare, Le(s) Jardin(s) ou Parc de Pontusval, Al Louc'h Ar Gwennig, La Roselière de Pontusval, Marie-Paule Parc, Parc Neiz Vran, Parc de Pors Pol, Roc'h An Drezenn, Roc'h Hanter Varé, La Roselière du Phare, Parc Beg Pol, Ar Polder Gwen, Savadenn.

Les noms bretons s'inspirent de l'histoire et de la toponymie locale. Voici quelques explications des noms bretons proposés :

En observant la carte des rochers de Plounéour-Brignogan, « Kerreg Plouneour-Trez-Brignogan », on remarque que plusieurs noms de lieux font référence au patronyme Paol : « Porz Paol », le port de Paol ; « Beg Paol » la pointe de Paol. Les parcelles se trouvant sur l'emplacement de l'ancien camping portent le nom de « Mechou Porz Pol » sur le cadastre napoléonien des années 1840.

Le mot « mechou » étant la traduction de « champ non clos », « openfield », le toponyme Mechou Porz Pol signifie donc « les champs du port de Pol ».

Le patronyme de Paol, Pol, se retrouve également à la chapelle Pol, Chapel Paol. Ces différentes nominations attestent que Saint Pol est passé par Plounéour. Saint Pol-Aurélien est né en Cornouaille anglaise vers 480. Il émigra en Armorique au début du VIème siècle. Il accosta tout d'abord à Ouessant et ensuite il chemina à travers le Léon.

La légende raconte qu'il débarqua à Porz Paol dans une auge de pierre. Il y séjourna quelque temps avant d'arriver à l'Île de Batz et à Saint-Pol-de-Léon où il exerça la fonction d'évêque. Les habitants de Porz Paol décidèrent d'amener cette auge jusqu'à l'église de la paroisse au bourg de Plounéour. Mais les chevaux conduisant l'attelage refusèrent d'aller plus loin que l'emplacement actuel de la chapelle. Et c'est ainsi que les paroissiens décidèrent d'édifier une chapelle à l'honneur de Saint Pol. Son auge y est d'ailleurs conservée.

En observant la carte des rochers de Plounéour-Brignogan, « Kerreg Plouneour-Trez-Brignogan », on remarque que plusieurs noms de rochers sont composés du mot « roc'h » signifiant justement « roche » associé à un autre terme :

- Roc'h an Drezenn est composé du mot « roc'h » et du mot « an drezenn » qui vient du mot « Traezh », « Trez » comme dans Plounéour-Trez, le sable. « An Draezhenn » dans le breton actuel signifie la plage de sable.

- Roc'h an hanter-varé fait référence à la demi-marée, an hanter-vare, le moment où la hauteur de la mer sur ce rocher indiquait la demi-marée qui permettait aux goémoniers de commencer à ramasser le goémon. Ces deux rochers sont situés à l'extérieur du site du phare, dans la mer au bord de la plage.

Un autre rocher situé derrière le phare est nommé Neiz Vran, le niz du corbeau. Ce toponyme est très répandu comme l'atteste le nom de la plage de Neiz Vran à Kerlouan.

Le nom du ruisseau apparaît également sur cette carte Ar Gwennig qui pourrait être traduit par la couleur blanche. Le nom du ruisseau Ar Gwennig est précédé du nom Kanol, la rivière. Ce ruisseau sépare Brignogan de Kerlouan.

Un autre terme Al Louc'h est également noté, il provient du terme Loc'h prononcé Louc'h dans le pays Pagan et correspond à un étang côtier.

ASSOCIATIONS – KEVREDIGEZHIOÙ

MARCHÉ NOCTURNE ET GOURMAND

Vous avez aimé la 1ère édition ? Ou alors, pire, vous l'avez loupé ? Ou encore, vous ne pouvez jamais assister au marché du vendredi matin, parce que l'été vous travaillez à plein régime ?

Ça tombe bien, le Marché Nocturne et Gourmand revient pour une 2ème édition, le mardi 11 août, de 17h00 à 22h30 et toujours à l'école du Sacré-Cœur ! Venez nombreux déguster des spécialités du monde, passer un bon moment en famille ou entre amis et découvrir ou re-découvrir nos commerçants et artisans locaux en vous faisant plaisir, dans une ambiance conviviale et musicale.

COMMUNIQUE TCCL

Le Tennis Club de la Côte des Légendes n'a plus la gestion des terrains Claude Le Hir, les réservations doivent être passées auprès du Tennis Club de Lesneven-Le Folgoët.

BALADE CONTEE HIER ET AUJOURD'HUI

Grande et petite histoire de Plounéour-Trez le mardi 04 août. Balade commentée par JC Kerdraon, passionné de l'histoire de Plounéour-Trez et de ses environs. Il vous fera découvrir ce village, son évolution (commerces, fêtes, personnages remarquables, manoirs, restructuration récente...) et de son riche passé au cours de ces deux heures de promenade émaillées d'histoire et d'anecdotes. Distance environ 2 km. RDV 9h45 parvis de l'église de Plounéour-Trez. Une organisation de BEVA ER VRO. Inscription 07 68 03 44 77 - bevaervro29@gmail.com. Cette balade est gratuite.

BALADE COMMENTEE LAVOIRS, CROIX, DOLMEN, MENHIR DE PLOUNEOUR-TREZ

Rendez-vous le mercredi 5 août au lavoir de Tréanton, rue des Lavandières à Plounéour-Trez, près de la route de Goulven. Ensuite promenade familiale de 2h et 5 km environ autour des lavoirs restaurés, croix, mégalithes, dolmen, menhirs situés sur le parcours. Un goûter permettra de clore l'après-midi. Participation libre mais souhaitée. Inscription au 06 63 26 07 51. Depuis une quinzaine d'années, une équipe passionnée de bénévoles de BEVA ER VRO (Plounéour et Brignogan) entretient et restaure le petit patrimoine local.

VIDE GRENIERS DE BEVA ER VRO

Un vide-greniers traditionnel le dimanche 23 août à l'ambiance familiale et conviviale. Plus de 250m d'étalage en salle couverte et une cinquantaine d'exposants. Vêtements, bibelots, bijoux, vaisselle, jouets, etc. Plus de 800 entrées en 2025. Petite restauration : crêpes confectionnées par nos bénévoles, thé, café, boissons fraîches. ENTREE GRATUITE. Une organisation du comité d'animation BEVA ER VRO de Plounéour-Brignogan-Plages, salle JOB BIHAN-POUDEC de 9h à 17h30. Contact exposants : 06 25 59 55 48.

PAROISSE - KELEIER AR BARREZ

Dimanche 2 août

Messe à 9h30 à Guissény et 11h à Brignogan (Brocante-Kermesse).

.

Dimanche 9 août

Messe à 9h30 à Goulven et à 11h à Plounéour.

La messe du mardi : 9h15 au mois d'août à la chapelle de Brendaouez (Guissény).

Visites de la Chapelle Pol : les lundis et samedis de 15h à 17h.

KERMESSE DE LA PAROISSE :

Rappel : Dimanche 2 août de 9h30 à 17h place de l'église, « Brocante-Kermesse » organisée par la paroisse ND du Folgoët-Abers-Côte des légendes.

Pour la réussite de cette journée, l'équipe d'animation fait appel à toutes les bonnes volontés. Pour le montage des barnums le samedi 1er Août à 17h et le dimanche 2 août à 7h et à 17h pour le démontage des barnums, le rangement et le nettoyage de la place de l'église. Pour confectionner des gâteaux qui seront à déposer à la salle Kastell Mor (Brignogan) le samedi 1er août à partir de 18h et le dimanche 2 août à partir de 9h45.

Contact : Pierre Bihan-Poudec : 06.15.63.19.15.

